

# SEMINAIRE

## 2009

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS

C  
T  
N  
E  
R  
H  
I

Jeudi 12 mars 2009

ou

Vendredi 13 mars 2009

### L'évolution des SESSAD

Deux journées identiques sont proposées.  
Les participants doivent s'inscrire le jeudi ou le vendredi  
au choix et remplir le bulletin d'inscription correspondant.

# L'évolution des SESSAD

**Jeudi 12 mars 2009**

ou

**Vendredi 13 mars 2009**

## Conception :

**Marc Chavey**

Educateur spécialisé

Docteur en sociologie

Ancien Directeur général

d'association

## Horaire :

9 h 30 - 17 h.

## Lieu :

CTNERHI

236 bis, rue de Tolbiac

75013 PARIS

Tél. : 01 45 65 59 40

Fax : 01 45 65 44 94

**E-mail :**

r.martinez@ctnerhi.com.fr

**Site Internet :**

www.ctnerhi.com.fr

## Tarifs :

Non-adhérent :

350 € TTC

Adhérent :

320 € TTC

Etudiant :

80 € TTC

Avec l'évolution des mentalités sociales et de la réglementation, avec le désir des familles de maintenir leur enfant handicapé dans son milieu naturel de vie, les SESSAD se développent de façon quasi exponentielle depuis plus d'une décennie.

Parallèlement à cela les internats stagnent voir régressent en nombre de places.

Ce service est-il une panacée ? Quel est son fonctionnement ? Quelles sont ses limites ?

De nombreuses associations gérant des établissements médico sociaux redéploient des moyens en direction des SESSAD.

Aujourd'hui les commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDA) prennent de plus en plus de décisions d'orientation vers ce type de service non seulement pour les enfants et adolescents mais également pour les adultes.

SAVS et SAMSAH complètent petit à petit le dispositif ambulatoire qui offre un accompagnement de la personne dans son environnement habituel de la naissance à la fin de sa vie.

Ce séminaire vise à comprendre ce qu'est un SESSAD, (SAVS et SAMSAH) son fonctionnement, ses interventions, son avenir et à préparer les professionnels ou associations intéressées à l'élaboration d'un dossier d'agrément pour le CROSMS.

## Public

Tout professionnel travaillant dans le champ du handicap (militants associatifs, professionnels du secteur médico social, personnel d'accueil et d'orientation dans une structure)

## Programme :

### *Matinée :*

#### **I - Un peu d'histoire :**

De l'annexe XXIV de 1956 à la loi de 2005

L'évolution des SESSAD : statistiques DRESS

#### **II - Qu'est-ce qu'un SESSAD :**

Essai de définition de l'intervention médico-sociale.

L'évolution de la notion de handicap : un grand bouleversement dans nos habitudes.

Fougerollas et le PPH, loi de 2005.

Les annexes XXIV : définition légale, mission, équipes, agréments, financements, etc....

La circulaire : service, éducation spécialisée, soins, domicile.

Ses limites de compétences. Quels sont les facteurs d'orientation entre l'internat, le semi-internat, le CAFS ? Pourquoi oriente-t-on vers un SESSAD et jusqu'à quel degré de sévérité. Quel type de handicap ?

#### **III - Les budgets**

Le compte d'exploitation.

L'investissement : Les locaux, Les véhicules, etc...

**IV - SESSAD et partenariat :** les établissements, CMPP, Pédopsychiatrie, Education Nationale.

### *Après-midi :*

**IV- Présenter un dossier de création au CROSMS :** L'opportunité du projet, les besoins, le territoire d'intervention, le projet de service : éducatif, thérapeutique, pédagogique.

**V - SESSAD, SAVS, SAMSAH :** quelles différences, quelles complémentarités

#### **VI - Les SESSAD demain : une autre logique possible**

Le territoire plutôt que le type de handicap spécifique comme fondement de l'intervention des SESSAD : le SPASM (service polyvalent d'action sociale et médico-sociale).

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
(à retourner accompagné de l'acompte de 30 %)

*Jeudi 12 mars 2009*  
**L'évolution des SESSAD**

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez  
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS  
Tél. : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94  
E-mail : r.martinez@ctnerhi.com.fr - Site Internet : www.ctnerhi.com.fr

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Etablissement       Administration       Association       Entreprise

Association membre du CTNERHI       Particulier       Etudiant

Structure

Adresse

CP  Ville

Tel.  Fax

Email professionnel

Email personnel

**Adresse de facturation si différente**

Structure

Adresse

CP  Ville

Suivez-vous ce séminaire au titre de la formation continue : /\_/ oui /\_/ non

**TARIF<sup>1</sup> – Repas compris**

350 €       320 €<sup>2</sup>       80 €<sup>3</sup>

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement, le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

**Attention** : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)

N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75

*Signature du participant  
et cachet de la structure*

<sup>1</sup> Les tarifs ne sont pas soumis à la TVA

<sup>2</sup> Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI

<sup>3</sup> Tarif spécial pour les étudiants **sous réserve des places disponibles**  
(sur présentation de la carte d'étudiant)

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
(à retourner accompagné de l'acompte de 30 %)

*Vendredi 13 mars 2009*  
**L'évolution des SESSAD**

CTNERHI à l'attention de Régine Martinez  
236 bis, rue de Tolbiac – 75013 PARIS  
Tél. : 01 45 65 59 40 – Fax : 01 45 65 44 94  
E-mail : r.martinez@ctnerhi.com.fr - Site Internet : www.ctnerhi.com.fr

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Nom

Prénom

Fonction

Etablissement       Administration       Association       Entreprise

Association membre du CTNERHI       Particulier       Etudiant

Structure

Adresse

CP  Ville

Tel.  Fax

Email professionnel

Email personnel

**Adresse de facturation si différente**

Structure

Adresse

CP  Ville

Suivez-vous ce séminaire au titre de la formation continue : /\_/ oui /\_/ non

**TARIF<sup>1</sup> – Repas compris**

350 €       320 €<sup>2</sup>       80 €<sup>3</sup>

Conditions de règlement : 30 % au moment de l'inscription à titre d'acompte qui restera acquis au CTNERHI en cas de désistement, le solde à réception de la facture tenant lieu de convention de formation simplifiée.

**Attention** : nombre de places limité à 15 personnes (ce séminaire pourra être reprogrammé ultérieurement en fonction des demandes)

N° agrément formation continue : 11-75-213-17-75

*Signature du participant  
et cachet de la structure*

<sup>1</sup> Les tarifs ne sont pas soumis à la TVA

<sup>2</sup> Tarif préférentiel pour les associations nationales membres du CTNERHI

<sup>3</sup> Tarif spécial pour les étudiants **sous réserve des places disponibles**

(sur présentation de la carte d'étudiant)